

Recherches sociographiques



Frédéric LEMIEUX, Christian BLAIS et Pierre HAMELIN,
L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs,
Québec, Les Publications du Québec, 2005, 415 p.

Réjean Pelletier

Volume 48, numéro 1, janvier–avril 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/016228ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/016228ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelletier, R. (2007). Compte rendu de [Frédéric LEMIEUX, Christian BLAIS et Pierre HAMELIN, *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 415 p.] *Recherches sociographiques*, 48(1), 153–154. <https://doi.org/10.7202/016228ar>

inviter des acteurs issus de différentes religions à prendre part aux débats. Nous écouterons attentivement.

Barbara THÉRIAULT

*Département de sociologie et
Centre canadien d'études allemandes et européennes,
Université de Montréal.*

Frédéric LEMIEUX, Christian BLAIS et Pierre HAMELIN, *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 415 p.

La fonction de lieutenant-gouverneur dans les provinces, comme celle de gouverneur général au palier canadien, est fortement décriée depuis longtemps. Plusieurs considèrent ce poste comme une sinécure, servant souvent à récompenser des gens qui ont fait une carrière sur le plan politique et qui occupent ensuite cette fonction jugée inutile. En tant que représentants de la reine du Canada aux fins provinciales, les lieutenants-gouverneurs constituent pourtant un rouage essentiel de notre monarchie constitutionnelle. La couronne forme encore aujourd'hui la clef de voûte du système politique québécois. Elle participe à la fois aux décisions législatives (par la sanction royale) et exécutives (par la nomination officielle du premier ministre). Cependant, l'autorité de la couronne, autrefois réelle, est devenue largement symbolique et fortement encadrée par la coutume et les conventions. Tel est le cas également de l'autorité des lieutenants-gouverneurs dans les provinces. En réalité, à une époque où l'on assiste au triomphe de la démocratie, c'est davantage l'idée même d'une monarchie héréditaire qui est remise en question que celle d'un « chef de l'État » incarné par le représentant de la reine.

Historiens de formation, les trois auteurs nous conviennent donc à une histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs. Par-delà une galerie de portraits des 27 lieutenants-gouverneurs du Québec, galerie qui constitue l'essentiel de ce volume, ils définissent en une cinquantaine de pages les pouvoirs et rôle du « chef de l'État » québécois, pour terminer par les honneurs et les devoirs de sa fonction, non sans avoir évoqué auparavant ses différents lieux de résidence officielle et de fonction.

C'est le parcours de 26 hommes et d'une femme que retrace la galerie des portraits. Ces portraits sont intéressants en ce qu'ils nous replongent dans l'histoire du Québec. Mais, en même temps, ils nous présentent des hommes et une femme qui, à l'exception de certains échecs politiques, ont eu un parcours pratiquement sans failles.

De même, un certain nombre d'imprécisions ont pu se glisser ici et là, plus particulièrement dans la première partie qui traite des pouvoirs et du rôle du « chef de l'État » québécois. Ce rôle est constitutionnellement détenu par la reine du Canada, même s'il est rempli effectivement par son représentant dans la province, le

lieutenant-gouverneur (p. 34). En outre, il est difficile d'admettre que la « souveraineté » appartient toujours à la couronne (p. 55). Il faudrait également préciser (p. 33) que le chef de gouvernement exerce habituellement le pouvoir au nom d'une majorité d'électeurs, mais que ce n'est pas toujours le cas (au Québec, en 1944, 1966 et 1998). Bien plus, il s'agit de nos jours d'une majorité relative, rarement absolue. De même, le terme « cabinet ministériel » employé dans les tableaux 10 à 12 peut porter à confusion avec le cabinet d'un ministre. Enfin, il faudrait corriger la légende de M. King (p. 50) pour ajouter ses années de pouvoir de 1926 à 1930.

Malgré ces quelques imprécisions, les auteurs proposent un ouvrage de grande qualité, bien documenté, agréable à lire, agrémenté de nombreuses photos et de tableaux instructifs, tout en faisant revivre certains moments importants de la vie politique québécoise.

Réjean PELLETIER

*Département de science politique,
Université Laval.*

Denis GOULET, *L'audace porte fruit. Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004, 444 p.

En 1982, une monographie, rédigée par A. Désilets, J.-G. Lavallée et L. Brunelle-Lavoie, soulignait les 25 ans de l'Université de Sherbrooke. Il s'agissait de la première histoire d'une université francophone, parue deux ans après que S. B. Frost eut rédigé une histoire de l'Université McGill. L'ouvrage de Denis Goulet, qui rappelle les cinquante ans d'existence de l'établissement, s'inscrit maintenant dans le cadre d'une historiographie considérablement enrichie depuis que H.-A. Bizier (1993), L. Ferretti et C. Nicholl (1994), J. Hamelin et N. Thivierge *et al.* (1995), eurent respectivement évoqué la création et le développement des Universités de Montréal, du Québec, Bishop, Laval et du Québec à Rimouski. Le mandat de rajeunir un propos et de rendre compte de l'évolution d'une institution « vieille » maintenant d'un demi-siècle a été confié à un professeur associé au Département d'histoire et de sciences politiques, spécialiste de l'histoire sociale de la santé et de la médecine au Québec.

L'auteur a puisé à de multiples sources : statuts de l'Université, annuaires, correspondances, procès-verbaux, rapports, journaux de l'Université et étudiants, fonds du chancelier G. Cabana (1954-1968) et du recteur Yves Martin (1975-1981), notamment. Abondamment documenté, il a divisé son livre en trois parties : une première, intitulée « De la fondation à l'implantation 1941-1964 », rappelle les tentatives infructueuses de création d'une première université francophone en région, puis le succès des années 1952 à 1964 qui voient « l'émergence d'une université "complète" » (p. 57), dotée des Facultés des arts et du droit, puis d'une Faculté de commerce, d'une École normale, d'un Institut de pédagogie ainsi que d'une Faculté